



## URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de **certificat d'urbanisme n°2**.

Le demandeur est **Monsieur François MARCIN** demeurant **rue de Buresse 36 à 5360 Hamois**.

Le bien concerné est situé **rue de Buresse, 36 à 5360 Hamois** et cadastré **1e division, HAMOIS, section E n°174D**.

Le projet consiste en la **construction d'un hangar agricole** et présente les caractéristiques suivantes:

- Construction dont la profondeur est supérieure à 15 m et dépasse de plus de 4 m les bâtiments situés sur les parcelles contiguës (art. R.IV.40-2 §1<sup>er</sup> 1<sup>o</sup>).

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous** (083/61.52.34 – urbanisme @hamois.be) durant les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, au Service urbanisme de l'Administration communale de Hamois, rue du Relais, 1 à 5363 Emptinne.

Des explications sur le projet peuvent être fournies auprès du Service urbanisme de l'Administration communale de Hamois, rue du Relais, 1 à 5363 Emptinne (083/61.52.34 – urbanisme@hamois.be).

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 17 avril 2024 au 02 mai 2024 au Collège communal, soit:**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Hamois – Service urbanisme, Rue du Relais, 1, 5363 Emptinne ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@hamois.be

Fait à Hamois, le 12 avril 2024.